

CRR - TELESERVICE 4 - MUSIQUE (sauf Jazz et Jeunes chanteurs)
Cycle Spécialisé des Conservatoires de Paris
Cycle Concertiste



Pré-inscription 2019-2020 en MUSIQUE (sauf Jazz et Jeunes Chanteurs)
Cycle spécialisé des Conservatoires de Paris
Cycle Concertiste

Ouverture des pré-inscriptions (formulaire électronique) : lundi 17 juin 2019 à 10h.
Clôture des pré-inscriptions (formulaire électronique) : lundi 2 septembre 2019 à 15h.

N.B. : Aucune pré-inscription ne sera reçue après la clôture du téléservice.

Dates des examens d'entrée en Cycle spécialisé : du 23 au 28 septembre 2019

Dates des examens d'entrée en Cycle Concertiste : du 16 septembre au 18 octobre 2019

Modalités d'inscription

Les droits d'inscription aux examens d'entrée s'élèvent à 60€ (sont exemptés les candidats en Double-cursus scolaire/artistique et les boursiers de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale ou du ministère des affaires étrangères)

La procédure se déroule via le formulaire de pré-inscription électronique accessible ci-dessous (si vous désirez présenter d'autres disciplines, un formulaire est exigé pour chaque discipline présentée).

Résumé des principales étapes de l'inscription :

1. **Prenez connaissance des modalités d'inscription** détaillées ci-dessous et des informations suivantes : calendrier et déroulement des examens, programmes, description des cursus d'études, disponibles sur le site internet du CRR de Paris : <http://www.crr.paris.fr>
2. **Remplissez le formulaire d'inscription électronique** ci-dessous avant le **lundi 2 septembre 2019 à 15h**.

3. Un **accusé de réception** vous sera automatiquement envoyé avec le **récapitulatif** de votre pré-inscription, à votre adresse courriel (candidat majeur) et aux adresses courriel des responsables légaux que vous aurez indiquées (N.B. : ces adresses seront utilisées pour toute correspondance avec le CRR). *Attention à l'affluence de demandes d'inscription ou aux incompatibilités de navigateur. N'attendez pas le dernier moment ! Vérifiez également à chaque étape, par précaution, votre boîte de courriers indésirables.*
4. **Consultez sur le site www.crr-paris.fr l'ordre de passage** pour l'examen choisi (rubrique *tests, examens et concours*), **huit jours** avant celui-ci. **Il n'y aura pas de convocation individuelle.** Le jour de l'examen, vous devrez apporter une **carte d'identité** (ou autre document d'identité)
5. **En cas d'admission**, vous recevrez de la part du CRR un **dossier d'inscription pédagogique** sous format Word.
6. Vous voudrez bien compléter **au clavier** ce dossier d'inscription et le faire valider par l'ensemble de vos enseignants, avant de le remettre le 15 novembre au plus tard au **Service scolarité du CRR, 14 rue de Madrid** (en aucun cas d'un CMA), en échange de votre carte d'étudiant. Au-delà de cette date, l'inscription ne sera pas reçue.

IMPORTANT : Affectation dans les Conservatoires de Paris : les candidats émettent 3 vœux d'affectation (entre CRR - Conservatoire à Rayonnement Régional et CMA - Conservatoires Municipaux d'Arrondissement). *Si leur vœu prioritaire porte sur un CMA, ils devront s'être préalablement assurés d'une place en cas de succès à l'examen auprès du directeur de celui-ci.* Dans les autres cas, le CRR recherchera une affectation pour tout admis.

Inutile d'envoyer les dossiers par voie postale (même avec AR), le CRR ne les traitera pas, non plus que les dossiers incomplets.